NAJIM GESTION ACADEMY
Cours gratuits · najimacademy.com

EXAMEN CORRIGÉ · S6 · DURÉE CONSEILLÉE 1 H 30

Audit financier (S6) : examen corrigé

Un sujet type d'Audit financier : seuil de signification et cumul des anomalies, circularisation des clients, et types d'opinion de l'auditeur.

Conseil : traite le sujet seul(e), en temps limité, avant de lire le corrigé.

Exercice 1 : seuil de signification (8 points)

Le cabinet retient un seuil de signification égal à 5 % du résultat net, qui s'élève à 2 000 000 DH. Au cours de la

mission, l'auditeur relève deux anomalies non corrigées : 60 000 DH et 45 000 DH.

1. **Calculer le seuil de signification.**
2. **Chaque anomalie est-elle significative ? Et leur cumul ?**

✅ Corrigé de l'exercice 1

Seuil = 2 000 000 × 5 % = 100 000 DH. Prises séparément, les anomalies (60 000 et 45 000 DH) sont inférieures au seuil. Mais leur cumul (105 000 DH) dépasse le seuil : l'ensemble est significatif. L'auditeur demande la correction ; à défaut, son opinion en tient compte.

Exercice 2 : circularisation des clients (6 points)

L'auditeur décide de confirmer directement auprès des clients les soldes de fin d'exercice.

1. **Décrire la procédure.**
2. **Que faire en l'absence de réponse d'un client ?**

✅ Corrigé de l'exercice 2

- Sélectionner un échantillon de clients ; la lettre est signée par l'entité mais envoyée et reçue directement par l'auditeur.
- Demande positive : le client répond dans tous les cas ; demande négative : il ne répond qu'en cas de désaccord.
- Analyser et justifier les écarts entre la réponse et le solde comptable.

- Sans réponse : relancer, puis appliquer des procédures alternatives (règlements reçus après la clôture, factures, bons de livraison).

Exercice 3 : l'opinion de l'auditeur (6 points)

Citer les différentes formes d'opinion et le cas d'utilisation de chacun.

1. Présenter les types d'opinion.

✅ Corrigé de l'exercice 3

- Certification sans réserve : les comptes sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle.
- Certification avec réserve(s) : désaccord ou limitation significatif mais limité, n'affectant pas les comptes dans leur ensemble.

- Refus de certifier pour désaccord (opinion défavorable) : anomalies dont l'effet est significatif et généralisé.
- Refus de certifier pour limitation (impossibilité d'exprimer une opinion) : l'auditeur n'a pas pu réunir les éléments probants suffisants, avec un effet généralisé.

Les erreurs fréquentes à l'examen

- Juger les anomalies une par une sans faire le cumul.
- Dire que la lettre de circularisation est envoyée par l'entreprise : c'est l'auditeur qui la contrôle.
- Confondre refus pour désaccord et refus pour limitation.

Version en ligne, chapitres complets et cours particuliers

najimacademy.com/fr/examens-corriges/audit-financier/